

Lyon le 3 avril 2014

## La tuberculose en Rhône-Alpes : situation, dépistage et recommandations pour le grand public

La journée mondiale de lutte contre la tuberculose à lieu chaque année le 24 mars. C'est à cette occasion, que le comité régional tuberculose Rhône-Alpes (regroupant les 9 centres de luttés anti tuberculeuse – CLATs de la région) et avec le soutien de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes, a organisé un colloque ce mardi 1<sup>er</sup> avril, qui a mobilisé plus de 300 professionnels de santé de la région (médecins pneumologues et infectiologues, infirmiers(ères), travailleurs sociaux, professionnels des CLATs, de la santé au travail, de collectivités territoriales, de l'Education nationale...).

### Les principaux objectifs du colloque

- Faire un point sur l'épidémiologie de la tuberculose en France et en Rhône-Alpes.
- S'informer sur les nouvelles modalités d'enquêtes et de dépistages autour d'un cas.
- Aborder la maladie tuberculeuse sur le plan médical et dans sa dimension sociale.
- Faire connaître le dispositif des CLATs.

### Les messages forts de cette journée

- Bien que la France soit considérée comme un pays à faible incidence (7,7 nouveaux cas pour 100 000 habitants en 2012), il existe cependant des incidences élevées dans certains groupes de population et dans certaines zones géographiques (Ile-de-France et Guyane).
- 373 nouveaux cas de tuberculose maladie domiciliés en région Rhône-Alpes ont été déclarés en 2012, soit un taux d'incidence de 5,9 nouveaux cas pour 100 000 habitants.
- Si le progrès social et l'efficacité accrue des traitements ont permis une régression régulière de la tuberculose depuis ces 30 dernières années, des inquiétudes demeurent et appellent notre vigilance notamment avec l'augmentation des cas de tuberculoses multi-résistantes. Ces cas sont dus, d'une part, à la prise en charge de personnes malades venant de pays où ces bactéries sont devenues multi-résistantes et, d'autre part, à un mauvais suivi du traitement médical qui favorise le développement de ces résistances (4 cas ont été déclarés en 2010 et 18 en 2012).
- Pour lutter contre cette maladie qui touche plus particulièrement les populations fragilisées et précarisées, il convient de mettre en place des modalités efficaces de dépistage autour d'un cas, une politique de dépistage ciblée auprès des personnes les plus exposées au risque tuberculeux, d'améliorer le traitement des infections latentes et de développer la vaccination BCG auprès des enfants à risque.
- **La vaccination par le BCG, même si elle n'est plus obligatoire depuis 2007, reste fortement recommandée pour les enfants dits à risque**, c'est-à-dire susceptibles d'être exposés à la maladie, en France ou à l'étranger.
- L'ensemble des missions pré-citées est mis en œuvre et coordonné par les Centres de lutte anti-tuberculeuse sous la responsabilité de l'Etat : il en existe un par département (excepté pour la Haute-Savoie où il existe deux CLATs indépendants).
- **La tuberculose n'est pas une maladie du passé ou en raréfaction : même si l'incidence a baissé, la maladie n'a pas disparu.** Il faut donc que s'améliore encore l'expertise des professionnels concernés par les actions de lutte contre la tuberculose et veiller à ce que notre système de surveillance reste performant et réactif.

*L'ensemble des présentations des intervenants seront accessibles sur le site du CDHS ([www.cdhs.fr](http://www.cdhs.fr)) et celui de l'ARS Rhône-Alpes ([www.ars.rhonealpes.sante.fr](http://www.ars.rhonealpes.sante.fr)) à partir du 4 avril 2014.*

### CONTACTS PRESSE

D<sup>r</sup> Anne-Sophie RONNAUX-BARON, responsable santé CDHS - CLAT 69 – 06 62 93 46 00 ou 04 72 19 84 01

D<sup>r</sup> Valérie MIGLIORE, responsable CLAT 01 - 04 74 45 46 47

D<sup>r</sup> Geneviève GRAVIL-BAILLON, responsable CLAT 74 sud – 04 50 53 71 80